



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE : VALABLE 6
MOIS

code : PR2FR04

Version : 01

Date : 24/05/2022

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit

Nom et prénom :

ATT Mayya

IBRAHIM

Matricule :

1042

N° CIN :

Adresse :

Bénéficiaire de soins : Adhérent Conjoint Enfant

Partie réservée au médecin traitant

Je soussigne :

Spécialité :

N° ICE :

N° INPE : 09100 8731

Certifie que Mlle, Mme, M. DR ALLAOUI Mohamed

20, Rue de France Ville Oasis - Casablanca
Tél: 0522 98 07 06 Fax: 0522 98 83 25

Nécessitant un traitement d'une durée :

< 3 mois

Entre 3 et 6 mois

A vie

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

Enflure Coron

Dont ci-joint ordonnance :

Traitement prescrit :

AS KRODOL 160 mg - CD-AVA 10 mg
Fibrinolit 200 mg - TEGFYL 300 mg

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

Fait à : Casablanca le 03/01/2024

Cachet et signature du médecin traitant :



*Cette déclaration est renouvelable une fois

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées

11 MAR. 2024
ACCUEIL

MUPRAS

BOUACHIRINE